

Sérum

LE VACCIN CONTRE L'ISOLEMENT & LA DÉSINFORMATION DES ESI

Dec. | Janv. | Fev. 2025 | **gratuit**

n°80

FNESI



Retour sur le XXIV^e Congrès National de la FNESI

> ACTUALITÉ

Enquête Bien-Être des étudiant·e·s
en sciences infirmières p.4

> AFFAIRES SOCIALES

Loi Lévi, contre la précarité
alimentaire ! p.7

> VOS DROITS

Élu·e·s dans
les universités p.14



OUI,
depuis 2017, la MACSF
bloque les tarifs
des contrats santé, habitation et
RCP-PJ des étudiants et internes

**Ensemble,
prenons soin
de demain**

En savoir plus :



3233

Service gratuit
+ prix appel

macsf.fr

Sommaire

- > 4 ACTUALITÉS
Enquête Bien-Être des étudiant·e·s en sciences infirmières
- > 5 ADHÉRER
Administrer la FNEFI
- > 6 RETOUR SUR
Retour sur le XXIV^e Congrès National de la FNEFI
- > 7 AFFAIRES SOCIALES
Loi Lévi, contre la précarité alimentaire !
- > 8 DOSSIER



La Réforme des Puériculteur·rice·s, où en sommes-nous ?

- > 14 VOS DROITS
Élu·e·s dans les universités
- > 15 CULTURE
Infirmier·ère·s en devenir : ces podcasts qui font la différence
- > 16 INTERNATIONAL
Acteur·rice·s de la formation à l'international
- > 18 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
La poursuite d'études en master
- > 19 INNOVATION SOCIALE
Précarité alimentaire : les projets pour s'en saisir !
- > 20 DANS VOTRE ASSO
Le FN'ESI GAME dans ton asso
- > 22 DIVERTISSEMENT
Journées Nationales de la Santé et du Bien-Être
- > 23 BOITE À OUTILS
L'avenir de la recherche documentaire en sciences infirmières : l'impact de l'intelligence artificielle

édito

Réformes et émancipation des sciences infirmières : enjeux d'un réseau engagé

Depuis 24 ans, la FNEFI a obtenu, au cours de son histoire, de nombreuses avancées pour les étudiant·e·s en sciences infirmières (ESI), mais les combats persistent. Il faut continuer d'œuvrer pour les droits des ESI.

Forte de son expérience militante, la structure saura défendre les positions et demandes des étudiant·e·s, portée par son réseau. Celui-ci sait aussi bien être force de propositions qu'un soutien au cours des actions menées pour défendre les droits de nos pairs.

L'enjeu des mois à venir concerne la réforme de la formation socle, dont les résultats sont attendus sur tout le territoire. La mise en application de cette dernière nécessitera une vigilance accrue, indispensable à l'amélioration des conditions de vie et d'études des ESI. Cette réforme sera décisive pour les prochaines générations d'étudiant·e·s en formation socle, l'enjeu est majeur. Parallèlement, de grandes avancées sont attendues dans l'universitarisation de l'ensemble des formations en sciences infirmières, la FNEFI doit œuvrer en ce sens.

Parallèlement à cela, une forte mobilisation du réseau de la FNEFI sera attendue pour le portage des projets de la structure. Le déploiement du FN'ESI GAME revêt une importance capitale pour accompagner les étudiant·e·s dans leur parcours de formation. La mission première est et restera la défense des droits, pour les accompagner un·e à un·e vers une meilleure qualité de vie et d'études tout au long de leur formation. La FNEFI se doit d'être présente au quotidien pour les étudiant·e·s en sciences infirmières, avec rigueur et conviction.

Ilona Denis, Présidente



Enquête Bien-Être des étudiant·e·s en sciences infirmières

Après les enquêtes de 2017, 2020 et 2022, la FNESI lance sa nouvelle enquête Bien-Être ! Les témoignages des étudiant·e·s sont au cœur de celle-ci. Nous t'expliquons en quoi consiste cette enquête et pourquoi il est essentiel que tu y participes !

CONSTAT SUR LA SANTÉ DES ÉTUDIANT·E·S INFIRMIER·ÈRE·S

Depuis de nombreuses années, la FNESI réalise des enquêtes Bien-Être afin de questionner les étudiant·e·s en sciences infirmières (ESI). Celles-ci ont pour but de recueillir leurs témoignages, leurs expériences et leurs ressentis concernant les formations infirmières comprenant les formations socle, de puériculteur·rice, d'infirmier·ère en pratique avancée, anesthésiste, et de bloc opératoire. Ces enquêtes révèlent des chiffres alarmants qui nécessitent des actions concrètes de la part des décideur·euse·s politiques.

En 2022, **61,4%** des ESI déclarent que leur santé mentale s'est dégradée depuis le début de leur formation.

LES VICTOIRES SUITE AUX ENQUÊTES BIEN-ÊTRE

- Mise en place du dispositif Santé Psy Étudiant, qui permet de bénéficier gratuitement de 12 séances avec une psychologue,
- Transfert de la gestion des bourses vers le CROUS dans les régions Normandie et Centre-Val de Loire,



- Développement d'une commission santé et bien-être dans des établissements de formation (exemple : IFSI CH Le Mans),
- Mise en place dans certains établissements de formation de distributeurs de protections périodiques par l'Université ou l'établissement,
- Annonce au Congrès National 2023 de la FNESI de l'élaboration d'une plateforme nationale d'évaluation des stages,
- Mise en place de la Coordination Nationale d'Accompagnement des Étudiant·e·s (CNAÉ), proposant une ligne d'écoute et de signalement ouverte aux étudiant·e·s.

TOI AUSSI, REMPLIS L'ENQUÊTE BIEN-ÊTRE DE LA FNESI

Pour continuer à défendre le développement du Bien-Être dans nos formations, nous avons besoin de toi ! La FNESI diffuse une nouvelle enquête Bien-Être jusqu'au 14 février 2025. L'enquête est anonyme, alors tu es libre de partager tes ressentis sur ton vécu de la formation.

Partage l'enquête à tou·te·s les étudiant·e·s infirmier·ères que tu connais : c'est grâce aux réponses des 120 000 ESI que nous pourrons défendre notre voix !

*Ilona Denis, Présidente
Pauline Bourdin, Ex-Présidente*

Ce QR code te permet d'accéder au formulaire de l'enquête !



Administrer la FNESI

Administrer la FNESI, c'est porter la voix des ESI de ton établissement de formation à l'échelle nationale. C'est remonter leurs problématiques, leurs besoins, discuter, débattre de l'avenir de la formation et de la profession !



LA FNESI, FÉDÉRATION NATIONALE DES ETUDIANT·E·S EN SCIENCES INFIRMIÈRES

La FNESI est l'unique structure représentative des 120 000 Étudiant·e·s en Sciences Infirmières (ESI) en France. Elle leur permet de faire remonter les problématiques qui leur sont propres auprès des différent·e·s acteur·rice·s de la formation. Des Ministères aux Régions en passant par les ARS, les Universités et bien d'autres, il·elle·s sont nombreux·ses.

Pour parvenir à représenter au mieux les ESI, la FNESI a choisi de se construire sur un modèle de démocratie participative (modèle où les ESI participent directement aux décisions de la structure).

La FNESI est composée du Bureau National et des administrateur·rice·s :

- Le Bureau National est composé d'ESI élu·e·s pour un mandat d'un an.
- Les administrateur·rice·s sont les associations étudiantes adhérentes qui administrent la structure. Chacune possède une voix lors des votes. Ainsi, les étudiant·e·s de chaque établissement de formation peuvent porter leur voix lors des échanges. Les administrateur·rice·s votent les positions et directions de la FNESI pour le mandat en cours. Il·elle·s ont donc une grande importance dans les travaux menés par la structure.

TEMPS DÉMOCRATIQUES (CONSEILS D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES)

Tous les mois environ, divers événements sont organisés par la FNESI. Parmi eux, il y a les Conseils d'Administration (CA) et les Assemblées Générales (AG), regroupant les Universités d'Été (UE) et le Congrès National (CN). Lors de ces événements, tu

pourras partager, débattre, être formé·e et t'informer sur diverses thématiques autour de ta formation. C'est aussi l'occasion pour toi de rencontrer des ESI venant de partout en France !

Les événements nationaux sont une richesse pour les ESI. S'y rendre, c'est permettre aux associations étudiantes de représenter et mettre en avant les problématiques ainsi que les besoins des ESI présents dans leur établissement de formation.

ADMINISTRER, ÇA CONSISTE EN QUOI ?

Comme expliqué précédemment, pour administrer la FNESI, il faut être adhérent. L'adhésion à la FNESI est votée par le Conseil d'Administration. Voici ce qu'est l'administration en trois étapes.

Les documents préparatoires :

Pour adhérer, tu dois envoyer une lettre de motivation à la FNESI. Cette lettre sera, comme d'autres documents, envoyée aux administrateur·rice·s en amont de l'événement. Parmi ces documents préparatoires on trouve toujours un Ordre Du Jour qui indique les points qui seront abordés durant le temps démocratique. Ce temps de préparation permet aux personnes votantes (les administrateur·rice·s) d'étudier et de se saisir des documents.

Le temps administrateur·rice

Durant l'événement, en amont du temps démocratique, un temps est organisé où se retrouvent les administrateur·rice·s et le Bureau National. Ce temps permet de reprendre l'Ordre Du Jour point par

point, d'expliquer certains documents et de répondre aux questions des administrateur·rice·s. S'en suit un temps où le Bureau s'éclipse et laisse les administrateur·rice·s échanger entre eux·elles. Pour suivre notre exemple, durant ce temps administrateur·rice, les administrateur·rice·s pourront poser des questions sur l'association ou sur les motivations qu'elle a à rejoindre la FNESI.

Le temps démocratique

Une fois le temps démocratique amorcé, on suit l'Ordre Du Jour. Certains points sont votés (comme l'adhésion), d'autres sont simplement informatifs. Quelque soit le point, chaque ESI a droit de parole. Il·elle peut poser des questions, exprimer son avis, etc. Ces échanges sont vitaux pour la structure puisqu'ils permettent de voir les idées apportées sous un autre angle.

En résumé, administrer la FNESI c'est venir en événement pour voter mais aussi recueillir les retours des ESI de son établissement de formation, travailler les documents en amont, échanger avec les autres associations/ESI et plein d'autres choses que tu pourras découvrir si tu nous rejoins.

Si tu souhaites adhérer à la FNESI, tu peux envoyer un mail à reseau@fnesi.org !

*Morgane Peigney, Vice-Présidente en charge de l'Innovation Sociale et de la Santé Publique,
Baptiste Meny, Ex-Vice-Président en charge de la Formation et du Réseau*

Retour sur le XXIV^e Congrès National de la FNE SI



Comme chaque année, environ 300 étudiant-e-s en sciences infirmières se sont retrouvé-e-s au Congrès National de la FNE SI. Durant ce Congrès National, formations, réunions, tables rondes et temps d'échanges et de cohésion étaient au rendez-vous pour les ESI présent-e-s ! Cette année, les étudiant-e-s ont eu le plaisir de se rencontrer dans la ville rose du sud-ouest : Toulouse. Nous tenons à remercier le RESIT pour la préparation et l'organisation de ce XXIV^{ème} Congrès National de Passation de la FNE SI.

DÉMISSION DE L'ANCIEN BUREAU NATIONAL ET ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU NATIONAL

Qui dit Congrès National de passation, signifie démission, mais aussi élection !

Ce fut, pour le Bureau National de l'année 2023/2024 présidé par Pauline Bourdin, l'occasion de faire son bilan d'activité. Une fois le bilan prononcé, le Bureau a démissionné, un moment riche en émotions. La nouvelle liste, menée par Ilona Denis, s'est présentée. C'est alors que la profession de foi et les listant-e-s pour le mandat 2024-2025 ont été présenté-e-s. La liste a également répondu à un ensemble de questions posées par les étudiant-e-s présent-e-s au XXIV^{ème} Congrès National. Les administrateur-ice-s ont exprimé par le vote leur décision vis-à-vis de la liste présentée. Le nouveau Bureau National, présidé par Ilona Denis, a été élu !

FOCUS TUTORAT : FN'ESI GAME

Ce XXIV^{ème} Congrès National de la FNE SI a été rythmé par la sortie du FN'ESI GAME ! Mais qu'est-ce que c'est ? C'est une application mobile pour les ESI, leur permettant de réviser leurs enseignements sous la forme d'un jeu.

Télécharge l'application dès maintenant !



RETOUR SUR LES TABLES RONDES

Trois tables rondes ont été effectuées lors du Congrès National.

Table ronde 1 : Réforme et orientation : bâtir l'attractivité des sciences infirmières

- Avec Madame Mélanie Marquer : Adjointe au sous-directeur des ressources humaines du système de santé
- Monsieur Rodolphe Soulié : responsable du pôle Ressources Humaines à la FHF
- Madame Sylvie Vanhelle : Secrétaire Générale Adjointe de l'Ordre National des Infirmiers
- Madame Pauline Bourdin : Ex-Présidente de la FNE SI

Table ronde 2 : L'engagement des jeunes : repenser la démocratie

- Monsieur Gilles De Berranger : Vice-Président Délégué en charge de la vie étudiante et vie sociale à l'Université de Toulouse III
- Madame Léonie Chouat : Éluée CFVU Santé à l'Université Toulouse III Paul Sabatier
- Madame Pauline Bourdin : Ex-Présidente de la FNE SI

Table ronde 3 : L'entraide étudiante : clé de la réussite académique

- Monsieur Alain Bouhours : Chef de département de la réussite et de l'égalité des chances à la DGESIP

Retour sur quelques temps phares du Congrès National

Labels : Le Congrès National est également le lieu d'échanges entre les ESI, venu-e-s des quatre coins de la France, pour présenter leurs projets associatifs. En effet, une remise des labels est organisée pour la deuxième fois de l'année après celle des Universités d'Été.

Formations : Au cours des 4 jours, plusieurs formations ont été proposées. Plusieurs thématiques ont été abordées telles que la Défense des Droits, le Tutorat, les Perspectives Professionnelles et le Numérique en Santé, l'Innovation Sociale et pleins d'autres encore.

- Madame Malorie Dupont : Ex Vice-Présidente en charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Orientation à la FNE SI
- Monsieur Hugues Afoy : Représentant de l'ANDEP
- Madame Ilona Denis : Présidente de la FNE SI et Ex-Vice-Présidente en charge des Affaires Sociales

Marie Lebahy, Vice-Présidente en charge de la Lutte Contre les Discrimination et des Politiques Jeunes
Audrey Legris, Vice-Présidente en charge de la Coordination du Réseau et des Événements Nationaux
Marie Richetin, Ex-Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles et du Numérique en Santé

Loi Lévi, contre la précarité alimentaire !

Les étudiant·e-s en sciences infirmières (ESI) sont confronté·e-s à des inégalités au niveau de la restauration, telles que l'éloignement des restaurants universitaires et des tarifs élevés au sein de selfs hospitaliers à proximité. La loi Lévi va pallier ça, on t'explique pourquoi !



QU'EST-CE QUE C'EST ?

→ La loi Lévi a pour objectif de permettre à tou·te-s les étudiant·e-s d'avoir accès à une restauration à tarification étudiante, afin de réduire les inégalités et lutter contre la précarité étudiante et alimentaire. Cette obligation d'accès est possible de plusieurs manières : soit par un **Restaurant Universitaire (RU)** accessible par les étudiant·e-s, soit par le biais d'un **conventionnement entre le CROUS* et un service de restauration** à proximité (comme le self de l'établissement de santé ou médico-social auquel ton établissement de formation est rattaché). Si aucune de ces offres n'est proposée aux étudiant·e-s, une aide financière doit leur être versée afin de leur permettre de se restaurer à une tarification sociale.

Le conventionnement peut se faire entre le self de l'hôpital à proximité de ton établissement de formation et le CROUS, afin que les ESI puissent manger au self aux tarifs du CROUS (3,30€ pour les non-boursier·ère-s, 1€ pour les boursier·ère-s). **Tu peux nous contacter à affaires_sociales@fnesi.org pour y être accompagné·e !**

PETIT POINT DE CONTEXTE !

→ La loi Lévi a été déposée au Sénat en juillet 2021 par le sénateur centriste Pierre-Antoine Lévi. Elle a été mise en place pour répondre aux difficultés financières croissantes rencontrées par les étudiant·e-s en France, accentuées par la crise sanitaire et l'inflation. Elle vise à faciliter l'accès à des repas à prix réduits pour lutter contre la précarité étudiante, en élargissant l'offre de restauration à tarif modéré, déjà existante pour certain·e-s étudiant·e-s boursier·ère-s.

COMMENT ÇA S'EST MIS EN PLACE ?

- **2020** : Mise en place des repas à 1 euro pour les étudiant·e-s boursier·ère-s durant la crise de la COVID-19.
- **2021** : Extension temporaire de cette mesure à tou·te-s les étudiant·e-s, face à la précarité croissante.
- **13 avril 2023** : Adoption de la loi visant à pérenniser et généraliser l'accès à des repas à tarif modéré, avec une volonté

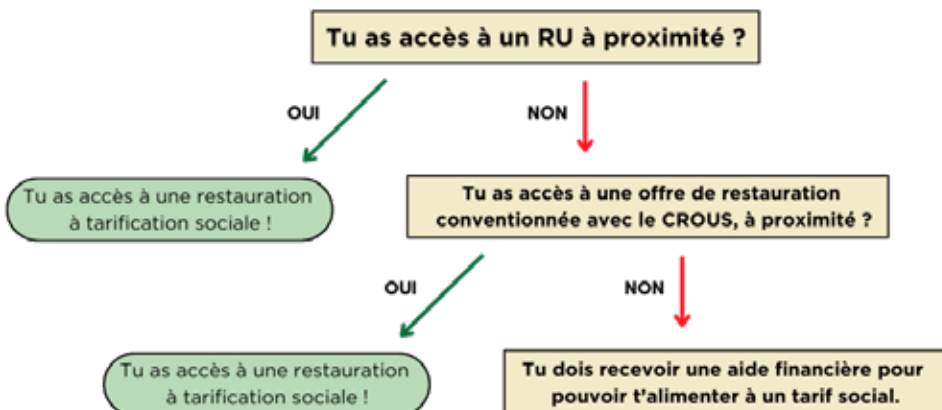
de réduire la précarité alimentaire étudiante à long terme.

- **6 juillet 2024** : Publication du décret n°2024-748 qui instaure une aide financière spécifique pour les étudiant·e-s n'ayant pas accès à des restaurants universitaires ou à une offre de restauration collective à tarif modéré. Ce décret garantit une compensation monétaire pour les étudiant·e-s des zones rurales ou sous-dotées en infrastructures de restauration, afin de réduire les inégalités géographiques.

QU'ATTENDENT LES ESI ?

→ Bien que la loi, une circulaire et un décret soient parus, de nombreuses questions restent en suspens, telles que : Comment définir les zones "blanches" dans lesquelles les ESI n'ont pas accès à une offre de restauration sociale ? Quel sera le montant de cette aide financière ? Comment sera-t-elle versée ?

Les étudiant·e-s resteront vigilant·e-s à l'obtention de ces informations, afin que tou·te-s puissent se restaurer sans être davantage précarisé·e-s.



Si tu as une question, tu peux envoyer un mail à affaires_sociales@fnesi.org

Yannis Bennakir, Vice-Président en charge de la Défense des Droits
Rafik Bey, Ex-Vice-Président en charge de la Défense des Droits

* Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires



La Réforme des Puériculteur·rice·s, où en sommes-nous ?

La profession de puériculteur·rice diplômé·e d'État a été créée en 1947 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Les années 1958, 1969 et 1983 témoignent de diverses évolutions et ajustements dans les programmes. Aujourd'hui en 2024 rien n'a changé, y'aurait-il une réforme dans l'air ?



La Formation Puériculteur-ice-s

Depuis la Seconde Guerre Mondiale, les modifications de la formation sont multiples et concernent le cadre général de la formation, les conditions d'admission, ainsi que les enseignements, les objectifs et les critères attendus pour l'obtention du diplôme.

Le contenu de la formation n'a pas vu de modification depuis l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice.

L'arrêté du 12 décembre 1990 relatif à la scolarité, au Diplôme d'Etat de Puériculteur-ric(e) (DEP) et au fonctionnement des écoles, encadre le fonctionnement des établissements, les d'admission et d'obtention de leur diplôme. Les évolutions de la formation seront conditionnées par l'évolution des politiques publiques du pays, des pratiques et de la prise en soins de l'enfant et du nouveau-né, au regard du taux de natalité et de la mortalité infantile.

Au fil des années, nous avons aussi assisté au développement de problématiques et d'inégalités au sein de la formation : mal-être des étudiant-e-s, manque de considération et de soutien, rigidité et inadaptation du référentiel de formation, entre autres. Les demandes des étudiant-e-s vis-à-vis de leurs conditions de vie et d'études sont malheureusement nombreuses.

Organisation actuelle de la formation

La formation des puériculteur-ric(e)-s en France est organisée sur douze mois et permet aux étudiant-e-s d'obtenir le Diplôme d'Etat de Puériculteur-ric(e) (DEP). Près de 1 240 étudiant-e-s sont admis-es chaque année, selon les chiffres de la DREES en 2022. La formation comprend un total de 1 500 heures, réparties entre des cours théoriques, des stages pratiques et des travaux dirigés.

L'enseignement théorique et pratique s'étend sur 650 heures. Durant cette phase, les étudiant-e-s reçoivent des cours sur des thèmes variés tels que la santé de l'enfant, le développement physique et psychologique de l'enfant, les soins d'urgence pédiatriques, ainsi que des modules spécifiques sur la prévention et l'éducation sanitaire. Les étudiant-e-s participent également à des ateliers pratiques où il-elle-s mettent en application les connaissances théoriques acquises.

L'enseignement clinique s'étend sur 710 heures. Cette partie consiste en des stages dans des structures de soins telles que les services de pédiatrie hospitalière, les maternités et les structures d'accueil de la petite enfance, comme les crèches et les centres de protection maternelle et infantile (PMI). Ces



stages permettent aux étudiant-e-s de pratiquer des soins auprès des enfants et de leurs familles sous la supervision de professionnel-le-s expérimenté-e-s, afin d'acquérir des compétences cliniques dans des contextes réels.

Enfin, les 140 heures restantes sont consacrées aux travaux dirigés et aux évaluations. Ces travaux dirigés renforcent les connaissances théoriques et pratiques des étudiant-e-s en les confrontant à des cas concrets et à des simulations.

L'objectif global de cette formation est de développer des professionnel-le-s capables de dispenser des soins adaptés aux enfants et aux femmes en période périnatale, en tenant compte des besoins physiques, psychologiques et éducatifs de l'enfant. Les puériculteur-ric-e-s ainsi formé-e-s sont également en mesure de contribuer à la prévention et au suivi des troubles du développement de l'enfant, tout en soutenant les familles et en les informant pour renforcer leur implication dans la santé de l'enfant.



Devenir Infirmier.ère Puériculteur.rice Diplômé.e d'État ?

Avant toutes choses, tu dois être en possession d'un diplôme d'État te permettant d'exercer la profession infirmier.ère ou de maïeuticien.ne ou une attestation d'inscription en dernière année d'études conduisant à l'un de ses deux diplômes. Ensuite il te faut remporter les épreuves du concours écrites et orales :

- **Deux épreuves écrites**, chacune sur une durée de 1h30 et notées sur vingt points. La première sera composée de quarante questions à choix multiples et dix questions à réponses ouvertes portant sur les connaissances des participants. La seconde sera une épreuve de test psychotechniques afin d'observer la capacité d'analyse et synthèse des participant-e-s. Une note égale ou supérieure à vingt points sur les quarante est attendue.
- **Une épreuve orale** portant sur l'étude d'une situation tirée au sort en rapport avec l'exercice professionnel infirmier. Le-la candidat-e aura vingt minutes de préparation pour préparer son exposé qui sera suivi d'une discussion avec le jury. Une note égale ou supérieure à dix est attendue.

Des notes inférieures à 7 sur 20 pour chaque épreuve sont éliminatoires. Un classement final est ensuite mis en place afin de déterminer les admis-es. Si tu es en situation de handicap, tu pourras bénéficier d'un aménagement des épreuves.

Une réforme ?

En 2024, se sont réunies les assises de la pédiatrie. Une rencontre nationale des acteur-ric-e-s concerné-e-s, présentant une feuille de route pluriannuelle sur la santé de l'enfant. Parmi les objectifs, est inscrite l'évolution de la profession et de la formation des puériculteur-ric-e-s. L'enjeu d'une réforme apparaît : "pour une première rentrée en scolarité en septembre 2027 au plus tard".

Le contenu de la formation n'a pas été réévalué depuis 1983. Les étudiant-e-s et professionnel-le-s attendent beaucoup de cette réforme. L'universitarisation est notamment souhaitée afin d'aboutir à l'ajout d'une année supplémentaire d'études mais aussi l'introduction de la pratique avancée ainsi qu'une nouvelle réglementation des PDE en soins libéraux. Il est nécessaire de passer à une formation en 2 ans (24 mois de formation) pour l'obtention d'un diplôme national de master. L'objectif est de permettre non seulement aux étudiant-e-s puériculteur-ric-e-s de bénéficier du temps nécessaire à l'approfondissement de leurs connaissances, mais aussi de leur offrir la possibilité de s'inscrire dans un parcours universitaire.



L'intégration des étudiant·e·s puériculteur·rice·s dans le cadre universitaire demeure une question importante pour leur qualité de vie et de formation.

Actuellement, ces étudiant·e·s ne bénéficient pas du statut étudiant, limitant leur accès aux services offerts par le CROUS et les universités, notamment les aides, les infrastructures, et les outils pédagogiques essentiels à leur réussite. L'obtention de ce statut permettrait un accès complet aux services de l'université, comme les plateformes de communication, l'Espace Numérique de Travail (ENT), et les diverses réductions étudiantes.

Une inscription à l'Université ainsi que l'acquiescement de la CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus) seraient donc des conditions justifiées pour que ces étudiant·e·s puissent bénéficier pleinement des services offerts, tels que la délivrance d'une carte étudiante et l'accès aux outils de communication universitaire. L'inclusion des étudiant·e·s puériculteur·rice·s dans le statut étudiant garantirait un traitement équitable et permettrait une intégration académique et sociale enrichissante pour eux·elles.

Les travaux de la FNESI

En mai 2024, la FNESI a diffusé une enquête, à destination des étudiant·e·s puériculteur·rice·s. Elle s'est également déplacée au sein des établissements de formation afin d'échanger, au plus près des étudiant·e·s, sur le vécu de leur formation.

L'objectif était clair : avoir des remontées de terrains qualitatives, et recueillir l'avis critique et constructif des étudiant·e·s, dans le but de construire des positions et les porter pour les travaux de réingénierie de ce diplôme. Les résultats des consultations permettront de concrétiser des propositions qui pourront être mises en œuvre dans le cadre de la réingénierie de la formation des puériculteur·rice·s.

*Camille Joron - Vice Présidente en charge de la Formation et de la Culture
Chann Philippe - Ex-Secrétaire Générale en charge des Relations Presse*

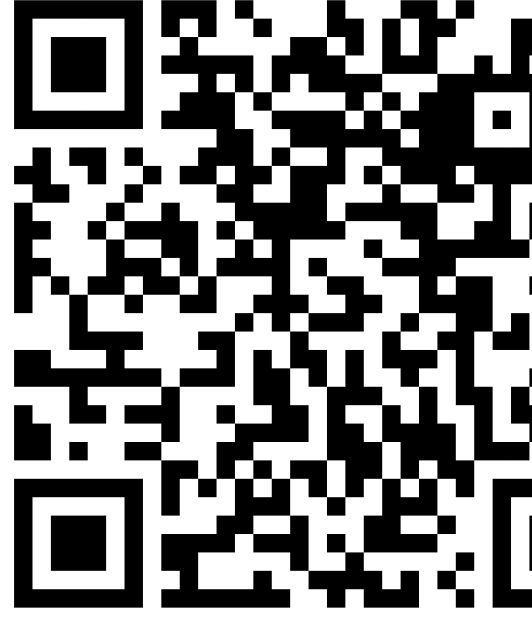
Fédération Nationale des Étudiant-e-s en Sciences Infirmières



Enquête Bien-Être

des étudiant-e-s infirmier-ère-s

Scanne ici

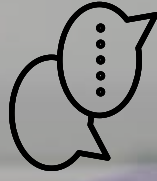




Pour tou-te-s les ESI



Environ 10 minutes



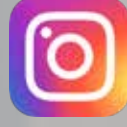
Chaque voix compte

date limite pour remplir l'enquête :

Vendredi 14 février 2025

Plus d'informations sur
www.fnesei.org

@La_FNESI



Élu·e·s dans les universités

Cette année est une année importante pour les étudiant·e·s ! Il·elle·s vont pouvoir élire leurs représentant·e·s étudiant·e·s au sein des universités. Ces élections se déroulent dans plus de 50 universités en France. Il est primordial que les ESI s'en emparent, afin de défendre leurs droits et de porter leur voix !



LES ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES, QU'EST CE QUE C'EST ?

Chaque établissement de formation est rattaché à une Université, dans laquelle se déroule tous les deux ans les élections des représentant·e·s étudiant·e·s. L'ensemble des étudiant·e·s d'une Université votent pour une liste qui les intéresse afin d'élire des personnes qui les représenteront ensuite pendant deux ans au sein des différents conseils universitaires.

LES DIFFÉRENTS CONSEILS :

Les étudiant·e·s sont représenté·e·s dans tous les conseils universitaires et nationaux.

CNESER : Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



→ **Conseil d'Administration (CA)** : Plus haut conseil décisionnel à l'université, il décide de la politique de l'Université, du budget alloué, des grandes évolutions nécessaires.

→ **Commission de formation et de vie universitaire (CFVU)** : S'occupe de l'aspect pédagogique pour les différentes formations (partiels, CM, TD) ainsi que des conditions de vie et d'étude des étudiant·e·s.

→ **Unité de Formation et de Recherche**

(UFR) : Sont réparties par filières (santé, langues, psychologie...), leur rôle est d'assurer le bon fonctionnement des enseignements et la construction de ceux-ci, la gestion des moyens et finances internes.

ENJEUX POUR LES ESI (RÉFORME, ENGAGEMENT, REPRÉSENTATIVITÉ, ÉVOLUTIONS POSSIBLES...)

- Représentation : Faire entendre notre voix et nos problématiques en rapport avec l'Université.
- Amélioration des conditions d'études : accès aux services de santé étudiante, aux dispositifs de signalement des universités...
- Réforme de la formation socle en 2025 : Notre formation va être réformée. Il est nécessaire d'avoir des élu·e·s à notre écoute à l'Université, pour nous assurer de l'application de cette réforme et des décisions prises pour les ESI, par les ESI.

L'IMPORTANCE D'ALLER VOTER ET COMMENT VOTER :

- Dans la plupart des universités, un mail est envoyé sur l'adresse mail universitaire qui explique comment voter. Chaque université s'organise différemment. Reste attentif·ive pendant les prochains mois !
- Les listes **BTC (Bouge Ton Campus)** impulsées par la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), à laquelle est rattachée la FNESI, seule organisation représentative étudiante des ESI, sont les seules à nous représenter.
- Les différentes décisions prises lors de ces conseils impactent de manière directe le bien-être des ESI dans la formation. Il est important qu'il y ait des élu·e·s capables de les représenter !

LISTE DES ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES DE L'ANNÉE 24/25

UNIVERSITÉ FRANCHE-COMTÉ
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
UNIVERSITÉ LYON I
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
UNIVERSITÉ DE CORSE
UNIVERSITÉ PARIS-EST-CRÉTEIL
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
UNIVERSITÉ PARIS-CITÉ
UNIVERSITÉ DE RENNES
UNIVERSITÉ TOULOUSE III
UNIVERSITÉ DE SAINT-ETIENNE
UNIVERSITÉ DE LORRAINE
UNIVERSITÉ DE NOUVELLE - CALÉDONIE

CNESER

Le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) est un conseil consultatif présidé par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, composé de représentant·e·s étudiant·e·s, et d'autres professionnel·le·s. Ce sont les élu·e·s étudiant·e·s à l'Université qui élisent les élu·e·s étudiant·e·s au CNESER. C'est pour cela qu'il est important d'élire les étudiant·e·s qui portent nos valeurs et font remonter nos besoins.

Toi aussi tu veux t'engager ?
Si tu as des questions ou besoin d'accompagnement dans ton rôle d'élue, si tu veux contacter tes représentant·e·s étudiant·e·s
Contact : de@fnesi.org

Samuel Terrier - Vice-Président en charge des Perspectives Professionnelles et du Numérique en Santé

Léonor Cauchois - Ex-Vice-Présidente en charge de la Démocratie Étudiante et de la Lutte Contre les Discriminations

Infirmier·ère·s en devenir : ces podcasts qui font la différence

Si tu ne sais pas quoi faire en préparant ton repas ou si tu cherches quelque chose à écouter sur le trajet après les cours ou le stage, voici ce qu'il te faut ! Découvre deux podcasts incontournables : le premier raconte l'expérience d'une infirmière en salle de réveil, dont le service a été transformé en réanimation d'appoint durant la crise COVID ; le second déconstruit les préjugés sur la patientèle en psychiatrie.

20 HEURES PILE, TÉMOIGNAGE TRANSFER, 2021



L'infirmière raconte son travail en salle de réveil, lorsque les premières rumeurs sur la COVID-19 commencent à circuler. Elle observe de loin les services de réanimation se remplir rapidement, jusqu'au jour où il est annoncé que son propre service sera transformé pour accueillir les patient·e·s atteint·e·s du virus, par manque de place ailleurs. Elle aborde différents défis, notamment les formations accélérées pour la gestion de ce service réadapté, les ajustements nécessaires pour faire face à cette crise, ainsi que l'accompagnement des patient·e·s en fin de vie, rendu plus délicat à cause de l'interdiction des visites. Elle partage également l'impact du travail et de la pandémie sur sa vie familiale, ainsi que les précautions strictes qu'elle a prises pour protéger ses enfants. Enfin, elle évoque les applaudissements à 20h, destinés à soutenir les soignant·e·s. Si ces marques de reconnaissance étaient émouvantes, elle raconte avec amertume que, malgré les conditions de travail difficiles, on leur a souvent rétorqué : 'Vous avez eu [les applaudissements], vous n'avez pas à vous plaindre'. Pour elle, ce remerciement se résumait surtout à une compensation symbolique et insuffisante.

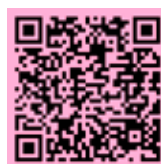
Notre avis :

D'abord, ce podcast met en lumière la dureté de la crise du COVID-19 pour les soignant·e·s. Ensuite, son approche de

la fin de vie invite à réfléchir sur notre propre manière d'accompagner les patient·e·s dans ces moments difficiles. Il souligne également l'incroyable capacité d'adaptation des infirmier·ère·s face aux situations de crise. Enfin, ce récit dénonce la sous-valorisation persistante de notre profession. Malgré ce que la pandémie a révélé sur nos conditions d'exercice, celles-ci restent encore éprouvantes et insuffisamment reconnues.

↓ Trigger Warning :
cet article aborde la notion de suicide.

J'AI TRAVAILLÉ EN HÔPITAL PSYCHIATRIQUE, CORDIALEMENT ZOÉ, 2023



Dans ce podcast, Yann, un infirmier, partage son expérience en hôpital psychiatrique en répondant aux questions de Zoé, l'animatrice. Il déconstruit les préjugés sur les patient·e·s souffrant de pathologies psychiatriques, en soulignant la grande diversité de leurs parcours de vie et le fait que ce ne sont pas forcément les personnes les plus démunies qui en souffrent le plus. Il dédramatise également la consultation auprès d'un·e médecin ou d'un·e psychologue, et insiste sur l'importance de prendre soin de sa santé mentale. Il explique avoir su séparer sa vie personnelle de son approche soignante, mettant en avant l'importance de passer le relais à un·e collègue lorsqu'une situation devient trop éprouvante. Dans la seconde partie du podcast, Yann aborde la suite de sa carrière

dans la prévention du suicide. Il confie avoir été choqué par le retard de la France dans ce domaine, le tabou persistant autour du sujet, et les avancées significatives des pays voisins. Cette prise de conscience l'a poussé à créer la plateforme 'Dites Je Suis Là', un site qui sensibilise au suicide et aide à accompagner les personnes en crise suicidaire. Cette initiative représente un véritable pas en avant pour sensibiliser la société à un sujet souvent tabou, de manière innovante et accessible, notamment à travers des outils comme un jeu de société.

Notre avis :

Dans notre formation, les stages en psychiatrie peuvent être source d'appréhensions. Écouter ce podcast permet de prendre un peu de recul sur cette prise en charge particulière. Yann aborde avec justesse le besoin de santé publique lié à la santé mentale, qui ne peut gagner qu'à être plus déployé. Il aborde la prévention du suicide avec une démarche qui pourrait changer la façon dont on aborde la périgo en France.

En cas de besoin :

En complément il est essentiel de rappeler l'existence du 3114, la ligne nationale de prévention du suicide. Accessible 24h/24 et 7j/7, ce numéro gratuit permet à toute personne en détresse psychologique de trouver un soutien immédiat et d'être orientée vers des ressources adaptées.



Léo Bianconi,
Trésorier en charge des Partenariats,
Constance Deshoulières,
Ex-Vice-Présidente en charge du Réseau

Acteur·rice·s de la formation à l'international

Les pilotes de la formation infirmière à l'international

La formation infirmière en France s'enrichit des influences venues de l'international. Des organisations clés, telles que l'Association Européenne des Étudiant·e·s Infirmier·ère·s (ENSA) et le Conseil International des Infirmières (CII), jouent un rôle majeur dans l'évolution de notre cursus vers les sciences infirmières.

Qu'est-ce que l'European and Nursing Students' Association (ENSA) ?

European Nursing Students' Association (ENSA) est apparue en 2006 afin de réunir l'ensemble des associations nationales des étudiant·e·s infirmier·ère·s d'Europe. Depuis plus de 10 ans, la FNEI est membre de l'ENSA afin de coopérer à l'international. L'ENSA a collaboré avec plusieurs eurodéputé·e·s sur la formation. Au-delà de l'Union européenne, elle a assisté aux événements de l'OMS mais également aux événements du Conseil International des Infirmières (CII).



Conseil d'Administration
Extraordinaire du jeudi 21
novembre

What is European Nursing Students' Association (ENSA) ?

The European Nursing Students' Association (ENSA) appeared in 2006 to bring together all national associations of nursing students in Europe. For over 10 years, FNEI adhered to ENSA to cooperate internationally. ENSA has collaborated with several Members of the European Parliament concerning nurse training. Beyond the European Union, it has also participated in events organized by the WHO, as well as those of the International Council of Nurses (ICN).



Que représente le Conseil International des Infirmières ?

Le Conseil International des Infirmières (CII) représente les sciences infirmières à l'échelle mondiale et fait avancer la profession. Le CII aspire à une communauté internationale qui reconnaît, soutient et investit dans les sciences infirmières. À leur dernière assemblée générale, le CII a évoqué la création d'une alliance étudiante pour représenter les étudiant·e·s infirmier·ère·s. Les étudiant·e·s ont tout intérêt à rejoindre leur alliance pour affirmer leurs problématiques.



L'ICN (International
Council of Nurses)

What does the International Council of Nurses represent?

The International Council of Nurses (ICN) represents the nursing profession on a global scale and works to advance its development. The ICN aspires to an international community that recognizes, supports, and invests in nursing science. At their last General Assembly, the ICN decided to create a student alliance to represent nursing students. It is in every student's interest to join this alliance to voice their concerns.

*Gauthier Tamet, Vice-Président en charge des Affaires Internationales et de la Transition Écologique,
Valentin Vallée, Ex-Vice-Président en charge des Affaires Internationales et de la Transition Écologique*

DÉCOUVREZ
LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE
PROPOSÉ PAR LE
C.G.O.S



Le C.G.O.S est à vos côtés
aujourd'hui pour **demain**
avec la

**COMPLÉMENTAIRE
RETRAITE** DES HOSPITALIERS
L'ÉPARGNE RETRAITE DU C.G.O.S

- > Créée il y a plus de 60 ans
- > 100 % dédiée aux agents hospitaliers
- > Liberté de choix sur le montant des cotisations

➔ Offre jeune jusqu'à l'année de votre 40^e anniversaire.

Et en +

➔ **Déblocage de votre épargne retraite** à tout moment pendant votre **vie active** pour l'**achat de votre résidence principale**.

➔ **Économies d'impôt** : possibilité de déduire 100% de vos cotisations.



Découvrez tous les avantages sur crh.cgos.info
ou en appelant le **0 800 005 944** Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

« Nous avons une licence, et il faut montrer aux universités que nous avons le droit de continuer en master »

L'obtention du Diplôme d'État Infirmier, assortie du grade de licence, permet aux ESI de poursuivre leurs études en master. Les possibilités sont nombreuses... Rencontre avec John, étudiant en Master 2 de droit de la santé !



FNESI : Peux-tu te présenter en quelques mots ? Parle-nous un peu de ton parcours de formation, et ce qui t'a conduit jusque'ici.

John : Je m'appelle John, j'ai 23 ans et j'ai obtenu mon diplôme d'infirmier en 2023. Après ma licence, je poursuis en Master 1 Droit de la santé et je rentre en M2 Propriété industrielle et innovation en santé à l'Université Paris 8. Après avoir obtenu un baccalauréat général économique et social (ES) j'ai été admis dans un IFSI en Île-de-France.

FNESI : Comment as-tu découvert qu'il était possible de faire un master après ton Diplôme d'État Infirmier ? Peux-tu préciser comment tu t'es orienté vers la mention 'Droit de la santé' ?

John : Des personnes de mon entourage travaillaient dans le domaine du droit, mais au début de mes études, cela ne m'intéressait pas. En deuxième année, je me suis demandé si je voulais vraiment être infirmier et j'ai découvert les masters.

Après des stages enrichissants, j'ai obtenu mon diplôme, mais l'idée de poursuivre en master restait présente. J'avais également envisagé de travailler aux États-Unis, où un infirmier français avec une licence doit faire une année d'études supplémentaire pour l'équivalence. Je me suis dit qu'un master me donnerait un niveau bac+4 ou bac+5.

Entretien avec John, en poursuite d'étude en Master Droit de la Santé !

En troisième année, j'ai postulé à plusieurs masters sans en parler à personne et j'ai été accepté dans une seule faculté pour un master en droit de la santé, qui était mon premier choix. Le droit de la santé m'a passionné, et j'adore les cours, où tout se fait en présentiel avec des TD interactifs et les rencontres que j'ai faites.

FNESI : Quand tu faisais ton master, quels éléments de ta licence t'ont aidé ou ont facilité ce parcours ? Quels aspects de ton parcours en sciences infirmières t'ont posé des difficultés ?

John : Ce sont les connaissances en lien avec la santé et le système de santé, comme les pathologies, les traitements, mais aussi le fonctionnement et la hiérarchie des hôpitaux, ainsi que la santé publique et l'économie de la santé.

Pour les difficultés rencontrées, ce sont le manque de connaissances en droit pur. Ma promotion est majoritairement issue d'étudiants ayant un bagage de 3 à 4 ans de droit.

FNESI : Merci pour cet état des lieux. As-tu un message à partager avec les étudiant·e·s qui souhaitent continuer, que ce soit en master en droit ou en général ?

John : Il faut postuler car nous avons une licence, et il faut montrer aux universités que nous avons le droit de continuer en master. J'ai l'impression que nous sommes sous-représentés en master. C'est un diplôme qui nous offre énormément d'opportunités, que ce soit dans le droit de la santé ou d'autres domaines à explorer !

Intéressé·e par la poursuite d'études en master, consulte le recensement des poursuites d'études de la FNESI, accessible sur le site internet, onglet « orientation » !

*Damien SARMEO, Vice-Président en Charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Orientation.
Malorie DUPONT, Ex-Vice-Présidente en Charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Orientation.*

Précarité alimentaire : les projets pour s'en saisir !

Les étudiant·e·s infirmier·ère·s expriment des difficultés à manger équilibré. En effet, le constat de l'Enquête Bien-Être 2022 de la FNEI révèle des chiffres dramatiques. Les ESI sont parfois confronté·e·s à un dilemme : manger ou payer le loyer. C'est le cas pour 29% des ESI, puisque environ 1 ESI sur 3 doit faire un choix dans ses dépenses mensuelles.

Un projet par les étudiant·e·s pour les étudiant·e·s

Les grands objectifs du Panier Aubergine :

Le projet « Panier Aubergine » est un projet d'origine étudiante. Historiquement, il est né d'une volonté de répondre à la précarité de ces dernier·ère·s au travers des problématiques de la nutrition en mettant à disposition des paniers de fruits et légumes frais à moindre coût. Aujourd'hui les enjeux de base sont malheureusement toujours les mêmes mais il permet aussi de sensibiliser à des causes plus larges comme la transition écologique.

Pour répondre au problème croissant de la précarité alimentaire des ESI, le but est de rendre ce panier le plus accessible possible pour les ESI en ayant recours à des producteurs locaux et des demandes de subventions afin de minimiser le coût du panier, voire de le rendre gratuit.

Pour sensibiliser les ESI sur l'équilibre alimentaire, leur rappeler l'importance d'un régime varié et équilibré, et pour leur permettre de réintroduire les fruits et légumes dans leur alimentation, le kit propose notamment 10 recettes par saison !

La sensibilisation à la transition écologique se fait d'abord en n'incluant que des produits de saison dans les paniers, mais aussi en promouvant l'activité des agriculteur·rice·s locaux·ales et en privilégiant un circuit court afin de réduire au maximum l'empreinte carbone des paniers.



Comment mettre en place ce projet dans mon Association ?

Les grandes étapes de la mise en place de ce projet sont :

- Réalisation d'un questionnaire transmis aux ESI afin d'évaluer les besoins et de déterminer combien d'étudiant·e·s pourraient être intéressé·e·s par le projet.
- Élaboration d'une fiche projet pour répartir les tâches, formaliser le projet et établir un plan de communication.
- Recherche de producteur·rice·s locaux·ales pour la création d'un budget.
- Élaboration d'un budget prévisionnel.
- Recherche de subventions et informations de la direction.

- Réalisation d'une précommande afin de connaître le nombre de paniers à commander.
- Distribution des paniers le jour convenu avec le·la producteur·rice.
- Réalisation d'un questionnaire transmis aux ESI pour évaluer le projet, identifier les axes d'amélioration et assurer la pérennité du projet.

Toutes ces étapes et tous les contacts nécessaires à la réalisation de ce projet sont développés dans le kit panier aubergine afin de simplifier sa mise en place. N'hésitez pas à vous lancer avec votre Bureau dans ce projet.

Conclusion

Ce projet est une réelle innovation et solution temporaire à la précarité grandissante des ESI. La FNEI s'engage à accompagner toute association adhérente dans la mise en place de ce projet avec la mise à disposition d'un Kit clé en main pour faciliter sa réalisation mais également un accompagnement personnalisé.

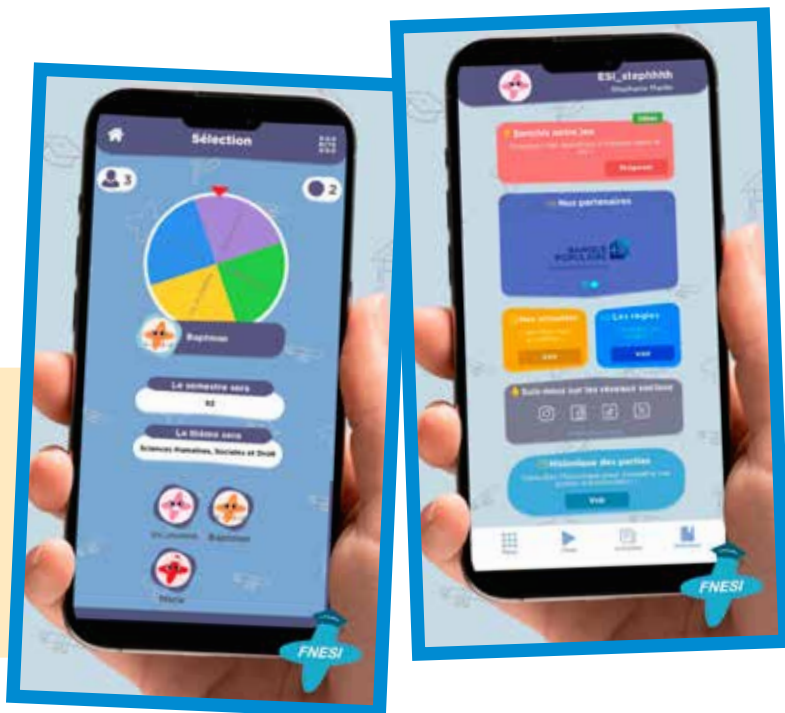
Pour toute information complémentaire vous pouvez envoyer un mail à : is@fnesi.org

Lino Talbourdait, Vice-Président en charge du Réseau,
Noé Wiel, Ex-Vice-Président en charge de l'Innovation Sociale et de la Santé Publique

Le FN'ESI GAME dans ton asso

Le FN'ESI quoi ? Le FN'ESI GAME ! Une application mobile qui est sortie depuis quelques mois ! Depuis 2018, de nombreux étudiant-e-s ont contribué au développement du projet.

Depuis octobre, cette application mobile gratuite est accessible à tou-te-s les étudiant-e-s en sciences infirmières !



MAIS, EN QUOI ELLE CONSISTE ?

- Entraide
- Quizz, Vrai-Faux, Schéma, Phrases à compléter
- Proposition de nouvelles questions
- Innovation
- Révision
- Réussite étudiante



Il existe différents modes de jeu où tu peux faire une partie seule ou à plusieurs, en créant un salon via un code de jeu. Pas besoin d'être d'un même niveau pour pouvoir jouer, les modes de jeu sont compatibles, que tu sois en première, deuxième ou troisième année. Toutes les questions que tu retrouves dans le jeu sont issues du référentiel de formation.

Tu souhaites mettre en place et développer le tutorat dans ton association locale ?
↓ Voici les différentes ressources mises à ta disposition par la FNESI

Tu peux dans un premier temps consulter le kit tutorat accessible sur le site internet de la FNESI www.fnesi.org. A l'intérieur, tu trouveras différentes rubriques te permettant de créer, de développer et de pérenniser le projet.



Tu peux candidater pour un label de la FNESI mettant en valeur et en lumière l'initiative de ton projet de tutorat. Tu peux également nous contacter à l'adresse mail tutorat@fnesi.org, cela permet d'avoir un retour d'expériences d'autres associations au local, de savoir comment débiter le projet et de pouvoir échanger sur les différents besoins et problématiques de ton établissement de formation.

ET COMMENT ON JOUE ?

Il suffit de télécharger l'application, de se créer un compte et c'est parti ! Pour jouer, tu choisis entre les différents modes de jeu, en ligne ou dans un salon privé, et tu peux choisir les semestres sur lesquels tu souhaites t'entraîner.



Ensuite, tu peux demander une ou plusieurs formations à la FNESI via le catalogue de formation et formulaire de demande de formations que tu peux retrouver sur le site de la FNESI www.fnesi.org. Des formateur-ric-e-s pourront t'apporter toutes les informations et outils en main pour pouvoir créer et développer ton tutorat.

Tu peux également faire valoir ton investissement au sein du tutorat auprès de ton établissement. C'est expliqué dans le kit attestation au diplôme que tu peux retrouver dans la rubrique tutorat sur www.fnesi.org.

Enfin, quant à l'application mobile du FN'ESI GAME, elle pourra être un outil andragogique incontournable pour tes séances de tutorat au local. Grâce à ses fonctionnalités interactives et son accessibilité en temps réel, elle facilitera l'organisation des sessions et la communication entre les tuteur-ric-e-s et les étudiant-e-s. En effet, elle créera un réseau de partage, d'entraide et de réussite entre les différent-e-s étudiant-e-s présent-e-s.

*Chloé Strasser, Vice-Présidente en charge du Tutorat,
Annaë Mazon, Ex-Vice-Présidente en charge du Tutorat*

FNESI

La FNESI t'informe sur

Tes droits étudiants

en stage

en cours

UNE QUESTION ? UN PROBLÈME ?



vosdroits@fnesi.org

réponse sous 48h



01.40.33.70.78

du lundi au vendredi, de 9h à 19h

*Des **Fiches Réflexes** sont présentes
pour t'informer sur tes droits !*



*onglet "Nos Droits"
→ "Fiches Réflexes"*

www.fnesi.org

Tu peux aussi nous retrouver sur nos réseaux sociaux !

@la_fnesi



Journées Nationales de la Santé et du Bien-Être

Depuis de nombreuses années, la FNESI réalise des Enquête Bien-Être pour évaluer les conditions de vies et d'études des étudiant-e-s en sciences infirmières (ESI). Face à ces résultats accablants, la FNESI et son réseau ont développé une Semaine Bien-Être nationale, relayée par les associations locales pour être au plus proche des ESI. En 2024, la FNESI a inauguré sa première édition du Week-End Bien-Être (WEBE) en présentiel à Paris, regroupant 100 ESI de toute la France !

Le Week-End Bien-Être 2024 - 1^{ère} édition

Lors de ce week-end, plusieurs formations et ateliers ont eu lieu, visant à approfondir les connaissances des ressources disponibles pour améliorer la santé et le bien être des ESI. Au programme, rencontres avec des intervenants extérieurs, ateliers yoga et sophrologie afin de développer son bien-être. Ce fut l'occasion de partager des moments de cohésion passés autour du visionnage d'un film et d'une soirée jeux de sociétés sur le thème du bien-être. Cela a également été l'occasion de dénoncer le manque de solutions proposées aux ESI afin d'améliorer leur bien-être et leur santé tels que le manque d'accès aux restaurants universitaires ou bien encore l'accès à l'information.



Les Journées Nationales de la Santé et du Bien-Être 2025

L'année à venir sera marquée par la reconduite d'un événement national sur la thématique de la Santé et du Bien-Être. Ainsi, les **Journées Nationales de la Santé et du Bien-Être (JNSBE)** auront lieu du **27 au 30 mars 2025**. Il s'agit de 4 journées s'inscrivant dans la continuité du Week-End Bien-Être 2024. Ce sera un événement unique, à Paris, pour tou-te-s les étudiant-e-s en sciences infirmières, durant lequel nous parlerons de santé, de prévention et de bien-être pour améliorer durablement et concrètement le quotidien et les habitudes des ESI.



Devant la réussite et l'engouement de l'événement 2024, davantage de places seront ouvertes pour cette nouvelle édition, ce sont donc **300 étudiant-e-s qui sont attendu-e-s cette année !**

Lola, ESI L2 :
"C'était incroyable le WEBE j'ai trop hâte de vivre ça sur 4 jours."

Cette année encore, la MNH, Mutuelle Nationale Hospitalière, sera le partenaire majeur de l'événement, participant ainsi activement à la réussite de ce magnifique projet pour les ESI.

Ces Journées Nationales de la Santé et du Bien-Être représentent le troisième événement national de la FNESI sur le mandat 2024/2025, marquant l'importance du sujet de la santé et du bien-être des ESI. Le défi est de taille, il s'agit de répondre à la détresse des étudiant-e-s dans le besoin au travers de solutions concrètes discutées lors de plusieurs tables rondes avec des acteur-ric-e-s de notre formation. En plus des trois tables rondes, l'événement comptera également plusieurs formations et ateliers, un village regroupant les partenaires de l'événement, une visite culturelle de Paris, sans oublier les soirées sur les thématiques prévalentes de l'événement.



*Elodie Lenfant, Secrétaire Générale en charge des Relations Presse,
Emma Cadoux, Secrétaire Générale Adjointe en charge des Publications,
Mathis Fayolle, Ex-Trésorier en charge des Partenariats,*

L'avenir de la recherche documentaire en sciences infirmières : l'impact de l'intelligence artificielle

Dans un monde où l'information évolue à une vitesse fulgurante, la recherche documentaire se transforme radicalement, notamment grâce à l'intelligence artificielle (IA). Pour les étudiants en sciences infirmières (ESI), cette révolution offre de nouvelles opportunités, mais pose également des défis. Comment ces changements influenceront-ils leur parcours académique et professionnel ?

→ L'IA : UN ALLIÉ POUR LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Les outils d'IA, comme les moteurs de recherche intelligents et les algorithmes d'analyse, modifient la façon dont les ESI s'informent. En quelques secondes, ils peuvent accéder à des études cliniques ou des revues spécialisées. Des plateformes telles que PubMed ou Google Scholar utilisent des algorithmes intuitifs pour suggérer des articles pertinents basés sur leurs recherches antérieures, leur faisant gagner un temps précieux.

→ LE RÔLE-CLÉ DES DOCUMENTALISTES EN SANTÉ DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE

Les documentalistes jouent un rôle-clé dans la gestion de l'information au sein des établissements d'enseignement supérieur. Alternant l'accompagnement documentaire et les conseils numériques, elles aident les ESI à naviguer dans l'immensité des ressources disponibles, tout en leur enseignant la manipulation d'outils numériques de manière efficace.

→ L'IMPACT SUR LA PRATIQUE INFIRMIÈRE

Dans le milieu hospitalier, les outils d'IA jouent aussi un rôle de plus en plus central dans la recherche documentaire : ils peuvent synthétiser des recherches récentes et fournir des recommandations basées sur des données probantes, ce qui est essentiel pour des soins de qualité.

Pour les ESI, il est crucial de comprendre comment utiliser ces outils. La formation aux compétences numériques, regroupées dans une UE enseignée par une documentaliste, permet non seulement de trouver les bonnes informations, mais aussi d'évaluer leur fiabilité et leur pertinence.

→ DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Pour naviguer efficacement dans ce nouvel environnement reposant sur l'IA, il est impératif de maîtriser certaines compétences :

- 1. Recherche avancée** : formuler des requêtes pertinentes dans des bases de données médicales et scientifiques
- 2. Évaluation critique des sources** : savoir distinguer les sources fiables des autres
- 3. Utilisation des outils numériques** : se familiariser avec les outils d'IA et d'analyse de données pour les intégrer dans sa pratique quotidienne.
- 4. Collaboration interprofessionnelle** : partager et accéder à des informations de manière collaborative pour travailler efficacement au sein d'équipes de soins.



CONCLUSION

L'avenir de la recherche documentaire est prometteur grâce à l'IA. Les outils numériques facilitent l'accès rapide à l'information, améliorent la qualité des soins et renforcent la formation des étudiants en sciences infirmières. Cependant, cette évolution nécessite une adaptation de la part des ESI. En développant des compétences numériques solides et en collaborant avec les documentalistes, ils seront mieux préparés à répondre aux défis de leur future carrière et offrir des soins toujours plus éclairés et efficaces.

Découvrez des tutoriels du Sidoc réalisés pour les étudiants en soins infirmiers : <https://www.sidoc.fr/ipa-ifs-i-fas-ifap/>



Découvrez le dictionnaire des concepts en sciences infirmières, ces données ne figurent pas sur le Web : <https://www.editions-setes.com/221-dictionnaire-des-concepts-en-sciences-infirmieres-6e-9782851000378.html>

Découvrez les ateliers « Guidance documentaire » en zoom : <https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-de-la-sante/nos-evenements#item-grid-125982>

Caroline Tête, documentaliste en santé et membre du SIDOC



en partenariat avec

BANQUE POPULAIRE **+X**
la réussite est en vous

FN'ESI GAME

DISPO LE 5 OCTOBRE

Application mobile gratuite
pour les étudiant-e-s
infirmier-ère-s



seul-e ou à plusieurs



révise avec + de
2000 questions



Scanne moi

JUNIOR MIAGE
CONCEPT

Google Play

App Store